



ASSOCIATION LOI 1901

Agrément Jeunesse et Sports n° S-022-97

Affiliation FFVL n°14794

Paulhan, le 9 juin 2006

Bonjour à tous

Une fois de plus, le mois de mai fut quelque peu imprévisible, avec quelques superbes vols et tout de même pas mal de frustrations quant aux sorties prévues, que l'on avait imaginées idylliques avec forces prévisions météo, émagrammes and co....

Ce courrier est là pour vous rappeler les réjouissances prévues cet été par les gentils organisateurs du club (les réunions du bureau sont ouvertes à tous et annoncées par mail)

Nous espérons donc que Juin, Juillet et Août seront des mois fabuleux et que nos ailes aiguïseront leurs plumes au bord des barbules !

Comme vous avez pu vous en rendre compte, le dernier numéro du journal tarde à paraître... le travail de récolte des articles ainsi que de mise en page étant plutôt lourds, nous nous acheminons vers une seule parution en fin d'année...

☞ 17 JUIN : REPAS D'ETE

Le repas d'été se déroulera, comme l'an passé, à la base du Salagou (derrière le camping, en direction de la base nautique, côté Clermont !), en parallèle de l'animation biplace (sauf que le repas aura lieu le **17 Juin au soir** - rendez-vous à partir de **19H30** - , quelle que soit la météo !).

En terme d'organisation, chacun apporte un petit quelque chose (entrée / dessert /), le Club fournit la grillade.

☞ LES 17 ET 18 JUIN : BAPTEMES BIPLACE

N'oubliez pas les **journées « Ciel ouvert à Vissou »** où l'animation Biplace battra son plein... cette animation sera reportée au week-end suivant, si la météo ne nous sert pas un joli petit vent du sud.

Chaque pilote peut **inviter une personne** à venir se faire baptiser. Informez votre invité que **nous ne pouvons pas garantir le vol** ... cela dépend de beaucoup de paramètres que nous ne maîtrisons pas : conditions du jour, vent au déco, poids des passagers, fenêtre de vol, ... Dites-leur aussi de ne pas venir en talon aiguille ! ATTENTION, les **personnes mineures** doivent obligatoirement disposer d'une **autorisation parentale écrite**. Le rendez-vous pour les candidats au baptême est fixé à 15H30.

Une information sera diffusée sur le répondeur du Club (04 67 59 55 54) à l'attention des candidats au baptême pour confirmer le déroulement de l'animation.

Nous sommes également à la recherche de **volontaires** pour assurer **l'encadrement** de la manifestation (accueil, boisson, chef de piste, assistance déco, assistance atterro, ...). Merci aux nombreux volontaires de se signaler en envoyant un mail à sur la liste (liste@cabriair.net).

... / ...

CABRI'AIR

Chez Madame DAVIT

30, Rue Sus Castel – 34230 PAULHAN

Tel. : 04 67 55 58 33 – pascal@outsphere.com

👉 1/2 JUILLET : SORTIE ... PROBABLEMENT SUR FONT ROMEU

Le Club Escapade Aérienne, gestionnaire du site des Mauroux pour le compte du CDVL 66, organise les 1 et 2 Juillet une **fête du parapente** à l'occasion de l'**inauguration de la piste** d'accès au décollage. L'occasion pour certains de découvrir ce superbe site de montagne, pour d'autres de partager leur expérience avec les pilotes locaux, pour tous de faire la fête.

Le programme, provisoire pour l'instant:

Samedi: (navette gratuite)

- de 10 H à 12H : inauguration officielle et apéritif
- de 12H à 19H : Challenge amical sous forme de petit triangle à faire le plus grand nombre de fois
- de 19H à l'aube : grillade (participation aux frais 8€)

Dimanche : Vols techniques avec analyse météo et conseil d'un spécialiste local. Organisation des récup.

Concernant le départ, un message sera diffusé sur répondeur et par mail le Jeudi 29 Juin en soirée.

👉 14-16 JUILLET : SEMAINE DE LA SERANNE

La maintenant traditionnelle "Semaine de la Séranne", **rencontre amicale** orientée vers le vol de distance en groupe, dont le but est de parcourir un maximum de kilomètre au départ de la Séranne, se déroulera cette année du Vendredi 14 au Dimanche 16 Juillet.

En terme d'organisation, on continue à miser comme les années précédentes sur la légèreté : légèreté du coût d'inscription (10 Euros), légèreté du fonctionnement (vous pouvez ne venir qu'un seul jour ou plusieurs), et enfin légèreté de l'organisation (les récupés seront assurées par les pilotes entre eux).

Côté navette, chacun devra se charger de réserver la veille sa place dans la navette (le n° de tel ad-hoc sera communiqué en tant voulu aux inscrits). Les horaires des navettes seront définis en fonction du nombre d'inscrits. Si deux rotations sont nécessaires, la première navette démarrera vers 11H30, la suivante vers 13H. Pour les adeptes du vol du soir, une navette permettra de monter à 16H. Le coût des navettes est à la charge des participants.

Un repas sera proposé à tous les participants le samedi soir (moyennant une petite participation) et un apéro avec annonce du classement clôturera cette manifestation le dimanche soir.

Sauf contre-ordre pour raison de météo défavorable, le **rendez-vous** est fixé le **Vendredi 14 Juillet à 9H30** à l'atterrissage de **Coupiac**.

Un **point météo** sera diffusé la veille sur le **répondeur du Club** (04 67 59 55 54).

Pour vous **inscrire**, merci de renvoyer le **bulletin d'inscription** ci-joint ...

👉 SORTIE D'ETE A BOURG-SAINT-MAURICE

Après de multiples échanges de mail et propositions lors des dernières réunions du bureau, les participants se sont finalement entendus sur la destination... ça se passera à **Bourg Saint Maurice du 24 Juillet au 6 Août** (le démarrage se fera seulement le lundi puisque le camping est plein le week-end pour cause de championnat d'Europe de Kayak).

Bourg Saint Maurice a été choisi d'une part pour la **qualité du site** et des sites environnant ainsi que pour les grandes possibilités **d'activité pour les accompagnants**, et par ailleurs, nous avons un contact compétent et amical sur place qui pourra nous aider dans nos prises de décisions.

Le principe reste le même que les années précédentes : **chacun vient quand il le souhaite** pour la durée qui lui convient. Le **rendez-vous sur place** et le lieu d'**hébergement** sont au **Camping "Le reclus" à Seez**.

Le Club a réservé 8 emplacements (on peut se mettre à deux "familles" par emplacement). Chacun devra s'inscrire au camping à son arrivée et régler individuellement le coût de son séjour (3,80 Euros / jour / adulte, 2,20 Euros / jour / enfant de 4 à 12 ans ; le coût des emplacements déjà réservés est pris en charge par le Club).

👉 AUTRES SORTIES

Et voici les deux petites dernières sorties de la saison estivale :

- 26-27 Aout : Sortie Revard
- 9/10 Septembre : Sortie Organya

En attendant de profiter de toutes ces « réjouissances », on espère vous retrouver en vol ou simplement au déco du Vissou à « tchatcher » de nos dernières aventures !

Bise à tous

La secrétaire et le président

REGLEMENT DE LA RENCONTRE AMICALE SEMAINE DE DISTANCE DE LA SERANNE 2006

La semaine de distance de la Séranne édition 2006 est une rencontre amicale de vol libre orientée vers le vol de distance en groupe, organisée par le Club Cabri'Air en partenariat avec le Comité Département de Vol Libre de l'Hérault.

Date et lieu : la semaine de distance de la Seranne se déroule du 14 au 16 juillet 2006 sur le site de vol libre de la Séranne (34).

Conditions de participation : La Semaine de Distance de la Seranne est ouverte à tout pilote majeur breveté ayant pris une licence sportive à la FFVL pour la saison concernée. Les concurrents doivent impérativement être couverts par une assurance RC aérienne (FFVL ou autre).

Modalité d'inscription : les inscriptions doivent être faites à l'aide du bulletin d'inscription directement sur place le vendredi 14 juillet en matinée ou les jours suivants. Le nombre de participants est limité à 35 pilotes, la priorité étant donnée aux premiers inscrits. Le droit d'inscription, fixé à 10 Euros pour la semaine, devra être joint au bulletin d'inscription. Ce droit d'inscription ne comprend pas le coût des navettes permettant l'accès au décollage (5 Euros / montée).

Déroulement des vols / organisation : Chaque pilote réalise ses vols en totale autonomie, sous sa responsabilité. L'organisation ne prend en charge que l'enregistrement des vols et la gestion du classement.

Equipements de sécurité : Il est fortement conseillé aux participants de voler avec un parachute de secours et une radio. La possession d'un téléphone portable est également fortement conseillée.

Réglementation aérienne : les concurrents s'engagent à respecter scrupuleusement la réglementation aérienne, et notamment l'interdiction de pénétrer dans les TMA de Montpellier et dans la S/CTA Rhône 3.

Pointage : chaque pilote s'engage à indiquer chaque jour sa présence en s'inscrivant au tableau d'affichage et à pointer chaque soir à son retour de vol au même tableau.

Classement : le décompte des points et le classement de cette rencontre amicale sera établi sur les bases du règlement de la Coupe Fédérale de Distance 2006, à savoir :

Nombre de vols : Chaque pilote peut présenter autant de vols qu'il le désire, sachant que seuls les trois meilleurs vols sont pris en compte pour le classement.

Types de vol : tous les types de vol autorisés à la Coupe Fédérale de Distance sont pris en compte (distance libre, distance libre avec 1 ou deux points de contournement, parcours en aller-retour, triangle plat, quadrilatère, triangle FAI), mais aucune distance minimale de vol n'est imposée.

Décompte des points : chaque kilomètre compte pour 1 point, et la précision de mesure est de 100 mètres. Dans le cas de parcours en circuit fermé, aller-retour ou triangle, la distance à prendre en compte est égale au périmètre du circuit défini. Selon le type de vol réalisé, divers coefficients multiplicateurs viennent affecter les points kilométriques :

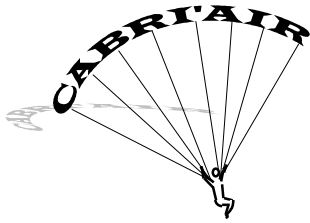
Distance libre classique ou distance libre avec un ou deux points de contournement : Coefficient = 1,0

Parcours en Aller-Retour, triangle aplati ou quadrilatère : Coefficient = 1,2

Parcours en Triangle FAI : Coefficient = 1,4

Classement et titres délivrés : un classement général sera établi à la fin de la rencontre. Le pilote en tête du classement général, c'est-à-dire totalisant le plus de points toutes catégories confondues est sacré "Champion de la Seranne 2006". Un classement spécifique est établi pour les filles. Le pilote féminin en tête du classement est sacré "Championne de la Seranne 2006". Un classement spécifique est établi pour les deltaplanes. Le pilote delta en tête du classement est sacré "Champion de la Seranne 2006 catégorie Deltaplane".

Déclaration de vols : chaque vol réalisé doit être déclaré aux organisateurs le jour de sa réalisation.



Bulletin à retourner à :

CABRI'AIR
Chez Madame DAVIT
30, Rue sus Castel
34230 PAULHAN

BULLETIN D'INSCRIPTION SEMAINE DE DISTANCE DE LA SERANNE 2006

Nom : **Prénom :**

Adresse :
.....
.....
.....

Tel : **Portable :**

E-mail :

N° Licence : **Club :**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la « Semaine de distance de la Seranne 2006 » et en accepter toutes les conditions.

Signature :